



# Procès Verbal

Sujet : **Réunion mensuelle**

Date : **26/06/2023**

Heure: **20h30**

Participants : Haute Annaïg, Adam-Perarnau Juliette, Simonet Sophie, Léonard-Woeller Emilie, Lambert Fanny, Morel Christelle, Krupinska Krystyna, Zimmermann Vincent, Biteznik Anthony, Aubriat Adeline, Demmerlé Tony, Boutaud Delphine, Dominguez Ainara, Covaci Iulia et Demmerlé Tiffany.0

Editeur : **Ainara DOMINGUEZ**

Distribution : **Sur le site internet de l'APE**

<https://apestetherese.fr/documents/#comptes-rendus>

## Ordre du jour :

1. **Conseil d'école**
2. **Projets 2023**
3. **Projets 2023/2024**
4. **Informations diverses**

## 1. **Conseil d'école**

### ➤ Élémentaire :

Le conseil d'école a eu lieu le **mardi 20 juin 2023 à 17h30**. Le compte-rendu sera adressé par Madame la Directrice à l'ensemble des représentants des parents d'élève.

- Point sur les effectifs 2023/2024 – équipe enseignante :

Équipe stable mis à part le départ de Mme Encelle-Goron remplacée par Mme Muel qui aura en charge une classe de CM2 à la rentrée.

17 classes mais effectifs à la baisse avec environ 396 élèves répartis comme suit :

- 3 CP
- 2 CE1
- 3 CE2
- 2 CE1/CE2
- 3 CM1
- 4 CM2.

- Protocole PHARE :

Protocole complet de lutte contre le harcèlement mis en place pour l'ensemble des personnes en situation de harcèlement identifiée ou afin de l'identifier.

Les équipes ont suivi des formations et des affichages seront mis en place à partir de la rentrée à destination des parents et des élèves.

- Liaisons GS/CP et CM2/6<sup>ème</sup> :

Liaisons devant permettre une plus grande transversalité entre la maternelle et l'élémentaire et l'élémentaire et le collège avec notamment des projets communs.

## GS/CP :



Le 25 novembre 2022, 1<sup>ère</sup> réunion d'échange pour définir les axes de travail commun pour un parcours cohérent des élèves.

Le 23 mai 2023, temps d'échange et constitution des classes.

Les GS ont visité le 15 juin matin l'école élémentaire et plus précisément les classes de CP.

### **CM2/6<sup>ème</sup> :**

Le 13 décembre 2023 a eu lieu un Conseil École Collège (CEC) avec des enseignants de tous niveaux.

Le 12 juin 2023, rencontre au collège afin de constituer les classes des futurs 6<sup>ème</sup> en respectant une certaine cohérence.

Des ½ journées découvertes du collège pour les élèves des 3 classes de CM2 auront lieu la première semaine de juillet.

Tout ce travail sera poursuivi l'année prochaine.

- **Bilan Kermesse :**

Remerciements adressés à l'ensemble des bénévoles et des enseignants pour leur participation, leur soutien et engagement. L'ensemble de l'équipe et la Directrice remercie l'APE pour cette super journée.

La Kermesse a rencontré un très fort succès, tout le monde y a passé un très bon moment.

Kermesse renouvelée l'année prochaine avec réflexion en cours sur un début dès le vendredi après-midi par des spectacles avec vente de gâteaux et boissons par l'APE et suite le samedi matin avec d'autres spectacles éventuellement et début des jeux à partir de 11h. Thème normalement retenu : Jeux Olympiques.

- **Bilan projets culturels et sportifs :**

### **Sorties avec nuitées :**

- Classe Multisports dans les Vosges CE1 A et CE2 B,
- Ile de Ré CE2 A,
- Séjour à Vigy en mars CM2 A et CM1 C,
- Séjour à Vigy en juin avec trajets en vélo CM2 B et CM2 C.

### **Sorties à la journée :**

- Parc de Sainte-Croix CE2/CM1 et CM1 B,
- Journée à la Ferme CP A, CP B, CP C et CP/CE1,
- Course d'orientation,
- Journée au Vaisseau à Strasbourg,
- Sortie découverte de Metz,
- Journée Parc de la Seille et Centre Pompidou

### **Semaine Paralympique :**

Du 3 au 8 avril sur le thème de l'inclusion avec la venue d'un athlète paralympique Alain Papirer

### **Compteur Marche tenu par M. Logé :**

Tous les trajets réalisés à pied sont comptabilisés. Les données doivent être remontées dans les prochains jours.

- **Points relevant de la Municipalité :**

### **Questions de l'équipe enseignante :**

- Point de rassemblement toujours absent
- Demande de déplacement du visiophone dans le SAS entre les classes de CP du bas
- Demande de déplacement des prises de connexion internet CP du bas
- Fenêtre double vitrage (CP)



- Place PMR : demande adressée par l'APE par mail le lendemain du conseil à M. Lucas et Mme Stémar. En attente de retour.

### Questions de l'APE :

- ❖ Au regard des travaux rue du XXème CA pendant 10 mois, quels sont les aménagements prévus au niveau des écoles pour assurer la sécurité des enfants ? >> **La sécurité sera prise en compte lors des travaux et lors de la mise en place de la nouvelle ligne METTIS**
- ❖ Serait-il possible de disposer d'un autre local de stockage au sein de l'école Sainte-Thérèse avec une accessibilité plus aisée que celui dont dispose l'APE actuellement notamment pour pouvoir y stocker réfrigérateur et congélateur pour nos manifestations ? >> **Réflexion en cours**
- ❖ Serait-il possible de disposer d'un local, au sein de l'école ou dans le quartier, qui serait dédié aux réunions du bureau et qui permettrait un accueil du public pour faire des permanences ? >> **Réflexion en cours au niveau du Foyer des personnes âgées situé à côté de la crèche et de l'école maternelle**

### ➤ Maternelle :

Le conseil d'école a eu lieu le **mardi 20 juin à 2023 à 17h**

⇒ CR en annexe 1

## **2. Projets 2023**

### Calendrier :

Projet	Chef(s) de projet	Date / Heure	Lieu
<b>Étiquettes</b>	Tiffany Demmerlé	Partenariat annuel	École Jean Morette École Sainte-Thérèse
<b>Kermesse</b>	5 pôles	17/06/2023	École Sainte-Thérèse
<b>Souvenirs d'école élémentaire Boum des CM2</b>	Laetitia Martin Delphine Boutaud Christelle Morel Krystyna Krupinska Sophie Simonet Tiffany Demmerlé	30/06/2023 de 19h à 21h	Salle périscolaire du bas École Sainte-Thérèse

### Point de situation / détails :

#### • Vente d'étiquettes

Partenariat avec [A-qui-S](#) actif depuis mi-avril en utilisant le code **MET2967**. Code qui peut être communiqué à la famille, aux amis, aux collègues, etc.

A ce jour, 4 commandes ont été réalisées avec notre code représentant un montant total de 196,75 € soit un reversement de 29,51 €.

Les reversements se font 2 fois par an.

Rappel du principe :



Après s'être inscrit comme association partenaire (gratuit et sans engagement); chaque commande passée, en référence à l'association, fait bénéficier au client 5% à 15% de réduction immédiate aux familles et crédite le compte de l'association de 15% du montant de la commande. Le reversement financier se fait par chèque bancaire à l'ordre de l'association partenaire 2 fois par an.

## • Kermesse

Après 4 ans d'absence, la Kermesse des écoles Jean Morette et Sainte-Thérèse a fait son retour pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Merci à tous les bénévoles, à la Ville de Metz et à nos partenaires sans qui ce beau et grand projet n'aurait pu se faire !

Merci pour votre participation et votre soutien au fil des mois et le jour J.

Merci à toutes et à tous d'avoir contribué au succès de cette journée en la remplissant de joie, de rires, de bonne humeur, de rencontres, de jeux, de sourires, de partage...

MERCI pour votre engagement !!!

### **Bilan financier :**

+ 4000 € environ

Points positifs	Points d'amélioration
Précommandes	Développement Partenaires dès septembre
<u>Granitas</u>	Pas de barbe à papa (vente du sucre restant)
La participation du concierge	Friteuse + frites allumettes
<u>Matériel livré et installé</u>	Catégorie saucisses à revoir blanche, chipo, merguez hallal et fallafels
Psychomot sous le préau	4 files de caisse le matin + 1 dédiée aux précommandes
Méga barbecue	Plastification tickets
Surveillance gymnase	Stand gâteaux centralisé avec boissons + granitas voire 2 stands gâteaux
Consigne -> caisse verre consigné dédiée	Inscription aux tournois le matin + au fur et à mesure
	Enveloppe barrée une fois enveloppe complétée
	Pas de stands boisson niveau tournoi
	Coupe pour les 3 premiers et respect des horaires de l'annonce des résultats



## • Souvenirs d'école élémentaire

- **Chefs de projet** : Laetitia Martin, Delphine Boutaud, Christelle Morel, Krystyna Krupinska, Sophie Simonet et Tiffany Demmerlé
- **Date** : 30/06/2023 de 19h à 21h
- **Lieu** : Salle Périscolaire du bas - école Sainte-Thérèse
- **Principe** : Boum pour les CM2 afin de se réunir entre copains-copines pour fêter la fin de l'année et de l'école avant l'entrée au collège.

Convention avec la Mairie : OK

Sacem : OK

54 inscriptions pour lesquelles seules 19 parents ont retourné l'autorisation parentale -> Impression de documents vierges pour compléter le jour J

Document de droit à l'image à réaliser et à imprimer pour le Jour J pour compléter par les parents lors du dépôt de leur enfant.

Lumières prêtées par l'ami de Christelle

- ⇒ Décoration de la salle dès 17h30 possible (prévenir la MJC Metz Sud)
- ⇒ Commande des pizzas à réaliser

Chaperons : Brice, Laetitia, Delphine, Tony, Tiffany, Charles ?? Iulia, Lysianne, Christelle, Krystyna, Ignacy

## 3. Projets 2023/2024

Calendrier prévisionnel :

Septembre	Octobre
Assemblée Générale Élection – Mise sous pli Reportage Cantine Élémentaire	Vacances scolaires du 21/10 au 06/11 Election – Dépouillement Dimanche Jeux de Société Vide-Dressing / Bourse aux Livres Reportage Cantine Élémentaire Goûter Course longue Jardin Pédagogique Maternelle
Novembre	Décembre
Vacances scolaires du 21/10 au 06/11 Furoshiki Dimanche Jeux de Société Bourse aux Jouets Jardin Pédagogique Maternelle	Vacances scolaires du 23/12 au 08/01 Marché de Noël - Tombola Dimanche Jeux de Société Jardin Pédagogique Maternelle
Janvier	Février
Loto – Galette Dimanche Jeux de Société	Vacances scolaires du 24/02 au 11/03 Opération Chocolats - Vente
Mars	Avril
Vacances scolaires du 24/02 au 11/03 Week-end Pâques du 29/03 au 01/04 Opération Chocolats - Distribution Chasse aux Oeufs Course de Pâques	Vacances scolaires du 20/04 au 06/05 Vide Dressing
Mai	Juin
Vacances scolaires du 20/04 au 06/05 Pas classe : 09/05, 10/05 et 20/05 Récréativres Souvenirs de Maternelle Fournitures Scolaires	Vacances scolaires le 06/07 Boîte à Livres Kermesse Boum CM2



Les projets de l'année 2023-2024 et plus précisément ceux du 1<sup>er</sup> semestre pour lesquels des parents bénévoles seront nécessaires:

- Projet Boîte à Livres côté sortie rue Lançon dans le SAS : demande d'autorisation à établir auprès de la Mairie + définir si construction ou achat + si achat voire si une demande de subvention peut-être effectuée auprès de la Mairie pour ce projet ou mettre en place des actions avec l'équipe enseignante pouvant permettre de lever des fonds dans cet objectif. Projet pour la rentrée 2023-2024. Boîte à destination des élèves qui peuvent y déposer des livres et en prendre ainsi que la BCD de l'école,
- Jardin pédagogique en maternelle à proposer aux enseignants avec entretien + plantation de bulbes et/ou fraisiers – radis, contacter la mairie accord d'utilisation du toit terrasse pendant temps scolaire ou en dehors pour prêt de matériel et dons des bulbes ou graines ou plantes,
- Visite de la cantine maternelle et élémentaire et faire un article diffusé sur site internet et réseaux sociaux indiquant les modalités d'accueil, les types de repas proposés, l'organisation du temps de repas et l'animation proposée, le nombre d'enfants accueilli... Élémentaire dans un premier temps
- Vide-dressing début octobre 2023,
- Goûter course longue (fin octobre 2023),
- Bourse aux jouets mi-novembre 2023,
- Marché de Noël avec vente d'objets et petits biscuits (sablés) réalisés par les enfants (concours des enseignants),
- L'association fêtera ses 55 ans le 11 décembre -> repas,
- Après-midi jeux de société en partenariat avec la MJC Metz Sud (dimanche par exemple), inscription gratuite vente de boissons + crêpes par exemple,
- Loto en janvier,
- Date Kermesse à définir + thème JO

#### **4. Informations diverses**

Date de l' AG : **19/09/2023**

Date de la réunion de rentrée : **19/09/2023**

Bulletin d'adhésion 2023/2024 en ligne sur HelloAsso -> <https://www.helloasso.com/associations/ape-ste-therese-metz/adhesions/adhesion-2023-2024>

Document de demande de subvention à actualiser pour la rentrée  
Priorité donnée aux classes n'ayant pas eu de subventions l'année précédente et par ordre d'arrivée.

Création d'un poste de chargé de communication dans le nouveau bureau

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Bonnes vacances à toutes et à tous !**

**À la rentrée !!!**



## Conseil d'école maternelle du 20 Juin 2023

### 1/ Présentation et information sur le changement de directrice.

Absence de Mme Bach pour raison de santé depuis fin mars 2023. Afin d'assurer une bonne gestion de l'école, le remplacement est assuré par Mme Noel Gerardin depuis le retour de vacances scolaires de Pâques. Le remplacement a été validé par l'équipe éducative du fait de son expérience en tant que directrice dans un précédent établissement. Le poste de direction devrait lui être confié également l'an prochain sous réserve du respect de la nomination sur poste de direction de l'éducation nationale.

### 2/Effectifs actuels et prévisions pour la rentrée.

Actuellement : 233 élèves ( 84 PS, 75 MS, 74 GS)

Prévisions : 228 élèves (67 PS, 83 MS, 78 GS)

Mairie : la direction demande à la mairie de rappeler aux parents des futurs PS de s'inscrire à l'école et pas uniquement en mairie.

### 3/Date de rentrée, horaires, organisation et points particuliers d'accueil des élèves.

Rentrée unique pour toutes les classes : 4 septembre à 8h30.

Les répartitions ne sont pas encore faites. Les listes par classe seront affichées aux entrées. Seuls les parents des PS pourront accompagner leurs enfants en salle de classe.

L'école est susceptible de passer de 9 classes à 8 classes (auquel cas la place d'institutrice de Mme Dietz , qui part en retraite, ne serait pas remplacée).

Toutefois, au vu du retard pris pour les inscriptions des PS et des circonstances complexes des inscriptions cette année, un recomptage des élèves présents sera effectué le jour de la rentrée. Si les effectifs sont suffisants, l'école conservera ses 9 classes. Auquel cas, un(e) enseignant(e), sera affecté à l'école immédiatement. Il est à noter que sur Jean Morette cela fait plusieurs années qu'il y a un écart aux prévisions négatif sur le nombre d'inscriptions qui a aboutit à un nombre total de 52 élèves en moins depuis 2015 (par rapport aux prévisions).

Il est demandé aux parents dont les enfants ne seront pas présents le jour de la rentrée d'en avertir l'école afin d'obtenir un décompte juste des élèves.

Deux organisations seront prévues pour la rentrée en tenant compte de la situation qui se présente (retrait révisable) , l'une à 8 classes, et l'autre à 9 classes.

### 4/Bilan du troisième trimestre, projets. Propositions pour l'an prochain.

GS :

- Cycle gymnastique et natation sur plusieurs semaines avec la participation de la ville de Metz.
- Animation tri des déchets à l'école Sainte Thérèse.
- visite des classes de CP

MS :

- classe de Mme Haguenaer : visite du centre Pompidou à l'instigation d'une maman d'élève.

MS et GS :

Course d'orientation et rallye photo les 29,30 Juin ou 4 juillet. Un mixe d'élèves de moyenne section et de grande section participera par petits groupes , sur l'une des dates nommées à ce rallye, au jardin Botanique. La participation de parents d'élèves a été sollicitée afin d'encadrer l'évènement.

PS :

Les maitresses ne souhaitant pas prendre de risques entre la surveillance des élèves en bas âge, et le transport du matériel encombrant, les PS feront des jeux / épreuves dans l'enceinte de l'école.



Les sorties qui étaient prévues et qui ont été annulées cette année par faute de visibilité et d'accessibilité aux comptes seront effectuées l'an prochain. A l'exception de la sortie au parc de Sainte Croix, prévue pour le classe de Mme Haguener, le cout étant trop important et le trajet trop long. Cette sortie sera repensée.

Il est à noter que les classes de GS n'ont pas été favorisées du fait de la volonté des enseignantes pour les activités effectuées, mais tout simplement parce que ses sorties financées par la ville sont prévues pour les élèves de GS. Qui plus est la pédagogie abordée n'est pas accessible aux niveaux de MS et PS.

### **5/ Sécurité**

La commission de sécurité est passée le 30 Mai à l'école Jean Morette et a statué sur une situation administrative favorable.

Il a été décidé que la sieste des petites sections ne serait plus effectuée au deuxième étage. Cette décision a été prise à effet immédiat. Une cinquantaine d'enfants sont présents lors du temps de sieste qui est dorénavant réalisé dans le gymnase du bas, monopolisant ainsi cette salle de jeu. Il n'y a actuellement pas d'autresolution. Etant donné que 5 classes rentrent par la courdu haut, la salle de jeu du haut n'est pas utilisable. Cette situation impose une organisation plus complexe aux ATSEMs et maitresses qui doivent réorganiser les temps de récréation et également installer chaque jour les lits de camp pour les enfants.

### **6/ Travaux, matériel.**

Durant l'été 2023, seront remplacées les huisseries et fenêtres qui donnent sur rue ; en 2024 celles qui donnent sur l'arrière. Les maitresses ont précisés qu'il ne fallait surtout pas oublier de réinstaller les anciens ou de nouveaux stores. Il est demandé une réfection des cours de récréation qui présentent de multiples dangers. Dangers signalés lors du passage de la commission de sécurité mais non notifiés sur le rapport, celle-ci se concentrant sur le « risque incendie ». La mairie a été alertée de nombreuses fois sur ces risques et il n'y a pour le moment aucune avancée.

Internet : inutilisable en l'état à l'école, les services ont été relancés à de nombreuses reprises les dernières années, et rien n'a été fait. Le service en gestion de l'informatique est injoignable par téléphone. Les conditions de travail du personnel de l'école en est impacté mais aussi la communication parents-école.

Les espaces verts sont passés comme demandé pour l'entretien des parcelles de terrain vert.

Les demandes des maitresses concernant la matériel défectueux de l'école ou la pose de matériel sont pour la plupart en cours d'étude. La demande la plus ancienne restant l'installation d'un écran à fin éducatives dans la classe de Mme Mathaux ( l'écran est sous l'escalier de l'école depuis novembre 2022....).

L'association des parents d'élèves demandera une copie des évolutions des travaux prévus à Maitre Vorms (représentant de la mairie à l'école) via mail. Voire un rendez vous si possible avec Mme Stemart afin de résoudre enfin les problèmes de sécurité et de réseau internet.

### **7/ Points portés à l'attention du CE par les parents d'élèves.**

-demande de communication quant à l'absence d'un enseignant :

Pour la direction de l'école, si l'enseignant est remplacé, le service étant assuré, la communication n'est pas nécessaire. Les parents d'élèves insistent sur le fait que cela peut perturber ( et a perturbé cette année les élèves de PS concernés) les élèves, d'autant plus quand ils sont plus jeunes. Et que le besoin d'être informés tient surtout du soutien et la compréhension psychologique de l'enfant.

Les maitresses comprennent bien la requête des parents et proposent la mise en place de l'ENT pour la rentrée prochaine. Comme ce fut le cas pendant la pandémie. A savoir que l'ENT est financé à partir de l'élémentaire par le conseil départemental. Le cout de cette solution risque de rester à la charge de l'école. La ville a été sollicitée pour le financement en maternelle.

Encore faut il que le réseau internet fonctionne à l'école...

-Direction de l'école : réponse au point 1.

Qui plus est, afin de pallier aux situations complexes comme celles constatées cette année, la coopérative scolaire sera affiliée à l'OCCE. Les comptes de l'école seront ainsi toujours accessibles à un responsable de l'école et ne bloqueront pas les activités scolaires. En cas d'absence exceptionnelle de la directrice, une suppléante sera nommée afin de permettre une gestion sereine de l'école.

-Gestion des inscriptions : réponse aux points 2 et 3.

-Sorties de fin d'année : réponse au point 4.



- Siestes des petites sections : réponse au point 5.
- Conseil de sécurité : réponse au point 6.
- Photos de classe : distribuées le 7 Juin.
- Accompagnement des enfants en classe le matin : non possible car le plan Vigipirate ne le permet pas. Qui plus est d'un point de vue sécurité incendie , les évacuations d'autant de personnes seraient problématiques.

### **8/ Le mot de l'APE : bilan des actions passées et projets à venir.**

Depuis le dernier conseil d'école :

- vente de chocolat de Pâques : un peu organisée en dernière minute avec la chocolaterie Stoffel, lorsqu'on a appris qu'elle ne serait pas effectuée par les enseignants de l'école élémentaire ; sera anticipée l'an prochain.
- vide dressing : beaucoup de passage le matin, nettement moins l'après-midi, nous envisageons de l'organiser dans un lieu de passage plus visible l'an prochain.
- récréatives : une réussite cette année, changement de deux livres en maternelle l'an prochain, à établir avec les enseignantes concernées.
- fournitures scolaires : commande groupée de fournitures pour les futurs élèves de l'élémentaire , augmentation des commandes cette année.
- partenariat avec Aquis : fournisseur d'étiquettes pour les vêtements et matériel scolaire qui reverse un pourcentage des ventes effectuées, avec le code attribué à notre association, à l' APE.
- Kermesse : plus gros évènement de l'année qui a brassé le passage d'environ mille personnes cette année. Un succès qui permettra de financer plus de sorties scolaires , pédagogiques et sportives ; et qui sera dorénavant organisé tous les ans. La date de la prochaine Kermesse sera décidée en coopération avec les équipes pédagogiques afin de ne pas créer de conflit de calendrier.

### **9/Points supplémentaires abordés avec le représentant de la mairie :**

Concernant la cantine, il a été rapporté qu'il y a un manque de personnel d'encadrement. Les encadrants sont censés être un pour 12 élèves et se sont déjà retrouvés dans des conditions à un adulte pour 18 enfants. Nous avons rappelés à la mairie qu'il serait judicieux de se rapprocher de la MJC Metz Sud qui intervient déjà dans l'école dès la rentrée afin de proposer à leurs agents des compléments de contrat.

La mairie accorde l'accueil du périscolaire du matin au deuxième étage. Les parents d'élèves rappellent à la mairie que le deuxième étage n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite, l'ascenseur n'allant que jusqu'au premier étage et que le périscolaire est censé être accessible à tous.

### **Conclusion :**

L'APE remercie les enseignantes et ATSEMs présentes pour leurs réponses.

Nous remercions l'inspectrice d'académie de s'être déplacée et de nous montrer son soutien.

Nous remercions la mairie pour le prêt de matériel et des locaux tout au long de nos manifestations cette année. Nous espérons des échanges plus productifs voire un rendez-vous dans les mois à venir concernant les travaux de sécurité et de réseau informatique qui sont ,pour nous, des situations d'urgence pour nos enfants et ceux qui vont arriver l'an prochain dans l'école.